



Paris, le 29 octobre 2009

Communiqué de presse

PAS DE TRÈVE HIVERNALE POUR LES ROMS ?

A la veille de la trêve hivernale, Médecins du Monde, la Fondation Abbé Pierre et le Secours Catholique rappellent que l'accompagnement notamment sanitaire des Roms, déjà très insuffisant, est encore davantage entravé par les expulsions à répétition. Elles demandent que la trêve hivernale soit appliquée aux habitats précaires, dont les camps roms et qu'il leur soit proposé un habitat digne et durable ainsi qu'un accompagnement.

Les données sanitaires de Médecins du Monde illustrent à quel point les familles roms vivent en situation de grande précarité : une mortalité néo-natale précoce de 19‰ (pop française : 2,2‰ en 1996), une mortalité infantile de 23,5‰ (pop française : 4,8‰ en 1996), une espérance de vie entre 50 et 60 ans (soit 15 ans de moins que l'espérance de vie moyenne d'Europe de l'Est) et une couverture vaccinale à jour pour seulement de 8 à 12% des patients rencontrés (15% des moins de 7 ans, 5% des adultes).

La prise en charge sociale et médicale, notamment des enfants, est insuffisante et se trouve limitée par les expulsions à répétition qui entraînent des ruptures du suivi, de la scolarisation et des soins ainsi que des difficultés pour les équipes humanitaires à prendre en charge ces personnes.

En mai dernier, MdM, avec l'aide de la Fondation Abbé Pierre et du Secours Catholique, avait ainsi installé un « camp de déplacés » d'urgence à St-Denis pour une centaine de Roms, épuisés par les expulsions à répétition et choqués par un incendie ayant coûté la vie d'un enfant.

L'Etat avait alors porté plainte contre MdM pour occupation illégale d'un terrain. Le 20 juillet, le tribunal de Bobigny a rejeté la demande d'expulsion, reconnaissant la situation d'urgence humanitaire.

Médecins du Monde avait indiqué dès l'installation du camp que les tentes n'avaient pas vocation à rester en place au-delà de quelques mois. Elles ont donc été retirées mais l'association maintient sur le camp une consultation médicale hebdomadaire.

La situation en Ile-de-France apparaît aujourd'hui bloquée alors même que dans les Bouches-du-Rhône et en Gironde, les associations travaillent déjà avec les autorités locales à des pistes de solutions plus pérennes.

A l'approche de l'hiver, MdM, le Secours Catholique et la FAP demandent que la trêve hivernale des expulsions locatives soit également appliquée pour les habitats précaires, en particulier pour les camps roms, de manière à garantir une continuité du travail des structures d'aide associatives et locales, permettant le suivi médical des familles et la scolarisation des enfants.

Cette trêve doit être l'occasion pour les pouvoirs publics de dresser un état des lieux des conditions de vie des Roms avec les acteurs institutionnels et associatifs, au travers notamment, de la tenue d'une table ronde régionale sur la question.

Contacts presse :

Médecins du Monde : Florence Priolet / Annabelle Quénet - 01 44 92 14 31 / 32 – 06 09 17 35 59

Fondation Abbé Pierre : Mighelina Santonastaso - 01 55 56 37 45

Secours Catholique – 01 45 49 73 23